

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la culture et de la communication

Arrêté du 11 MAI 2015

portant nomination des membres du jury du concours interne de technicien(ne) d'art, métiers des minéraux et métaux, spécialité marbrier du ministère de la culture et de la communication, organisé au titre de l'année 2015.

La ministre de la culture et de la communication,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 modifié relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 modifié relatif aux équivalences de diplômes requis pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique d'Etat ;

Vu le décret n° 2012-230 du 16 février 2012 modifié portant statut particulier du corps des techniciens d'art ;

Vu l'arrêté du 26 février 2014 modifié fixant les règles d'organisation générale, la nature et les programmes des épreuves des concours de recrutement dans le corps des technicien(ne)s d'art ainsi que la composition des jurys ;

Vu l'arrêté du 24 septembre 2014 modifié fixant la liste des métiers et des spécialités dans lesquels exercent les techniciens d'art ;

Vu l'arrêté du 2 mars 2015 autorisant l'ouverture, au titre de l'année 2015, d'un concours externe et d'un concours interne pour le recrutement de technicien(ne)s d'art du ministère de la culture et de la communication,

Arrête :

Article 1er

Madame Odile MICHEL, chargée d'études documentaires principale de 2^{ème} classe, responsable de la régie des œuvres, établissement public du musée d'Orsay et du musée de l'Orangerie, est nommée en qualité de présidente du jury du concours interne de technicien(ne) d'art, métiers des minéraux et métaux, spécialité marbrier du ministère de la culture et de la communication organisé au titre de l'année 2015.

Sont nommés membres de ce jury :

- Monsieur Jean BUARD, technicien d'art de classe exceptionnelle, spécialité marbrier, musée du Louvre ;
- Madame Katia DREGIII, technicienne d'art de classe normale, spécialité marbrier, musée du Louvre.

Article 2

Le secrétaire général du ministère de la culture et de la communication est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 11 MAI 2015

La ministre de la culture et de la communication,

Pour la ministre et par délégation :

Le sous-directeur des politiques de ressources humaines et des relations sociales,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Castell', written over a horizontal line.

C. CASTELL